



En faisant de la politique Petite Enfance l'une de ses priorités, la Communauté de Communes Beaujolais-Pierres Dorées (CCBPD) souhaite favoriser le choix et l'accès aux différents modes d'accueil des tout-petits pour les parents et futurs parents des 34 communes de son territoire. Depuis janvier 2015, la CCBPD coordonne l'action de 13 sites d'accueil collectif et de 4 Relais d'Assistantes Maternelles (RAM/RAMI) sur son territoire.

Cette évolution est le résultat de plusieurs mois de réflexion conduits en concertation avec les élus communautaires et les professionnels de l'enfance. De cette étude est ressorti l'intérêt pour un territoire comme le nôtre de mutualiser les moyens et de s'engager dans une démarche commune afin de rendre le meilleur service aux familles pour optimiser sa gestion et ainsi créer un maillage sur notre territoire.

En orientant les demandes vers la Communauté de Communes, nous cherchons à répondre avec plus d'efficacité et de pertinence aux attentes des familles en recherche d'un mode de garde pour leur enfant. L'objectif est d'offrir une amélioration et une professionnalisation de l'offre d'accueil de la petite enfance et favoriser la proximité de ce service. Parvenir à concilier vie professionnelle, familiale et bien-être de l'enfant est au cœur des préoccupations de tous les élus de notre territoire. Grâce aux efforts conjoints de la CCBPD, de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) et du Département, et à une collaboration continue entre élus, gestionnaires et équipes dans les structures, nous ferons de notre mieux pour améliorer et développer ce service, conscients des besoins et des enjeux.

Vous trouverez dans ce livret l'essentiel de l'information pour faciliter vos démarches et faire de ce moment délicat qui est de confier son enfant à une tierce personne, un moment serein pour vous et votre enfant!

Bonne lecture à tous.

Daniel PACCOUD, Président de la Communauté de Communes Beaujolais-Pierres Dorées

La petite enfance sur le territoire de la Communauté de Communes







Principes

L'enfant est accueilli au domicile d'un(e) assistant(e) maternel(le) indépendant(e) agréé(e) par la Protection Maternelle & Infantile (PMI).

Ce sont les parents qui recrutent et passent un contrat de travail avec leur assistant(e) maternel(le). Ils perçoivent une aide de la Caisse d'Allocations Familiales. Ce mode de fonctionnement permet souvent une plus grande souplesse au niveau des horaires et en période de vacances.

La liste nominative des assistant(e)s maternels(les) de sa commune d'attache est disponible notamment auprès de sa mairie, de la Protection Maternelle Infantile (PMI), de l'animatrice du relais de son secteur géographique.

Les Relais d'Assistantes Maternelles Intercommunaux (RAM/RAMI) sont un lieu d'écoute, d'information et de conseil



à la disposition des assistant(e)s maternel(le)s et des parents de la Communauté de Communes Beaujolais-Pierres Dorées.

Ce sont des moments de rencontre où sont organisées des activités d'éveil pour les jeunes enfants accompagnés de leur assistant(e) maternel(le), ce qui permet de créer un lien social, de participer à des activités d'éveil, de contribuer à leur socialisation et à l'apprentissage des règles de vie et des repères.



Missions

POUR LES ASSISTANT(E)S MATERNEL(LE)S DANS LE CADRE **DES TEMPS COLLECTIES:**

- Informer sur les conditions et les avantages de l'agrément
- Permettre de rencontrer d'autres assistant(e)s maternel(le)s
- Professionnaliser des assistant(e)s maternel(le)s, échanger de la pratique entre professionnels
- Proposer la formation continue et des informations professionnelles
- Faciliter la médiation
- Participer aux activités d'éveil

POUR LES PARENTS DANS LE CADRE DES PERMANENCES :

- Mettre à disposition la liste des disponibilités des assistant(e)s maternel(le)s agréé(e)s par la Protection Maternelle et Infantile (PMI)
- Informer sur les différents modes de garde à domicile
- Informer sur les droits et devoirs en tant qu'employeurs
- Accompagner dans les démarches administratives (contrat de travail, législation, aides de la CAF, paJempLoi...)
- Faciliter la médiation par rapport à des litiges, conflits administratifs



Les animatrices de relais près de chez vous (leur rayon d'intervention couvre beaucoup plus largement que le secteur de la commune d'attache):

RAM PÂTE À SEL

Sophie DECHANET 100, rue Pasteur - 69480 Anse 04 74 67 99 63 leramdanse@cc-pierresdorees.com

Permanences:

Les mardis, jeudis et vendredis de 11h à 12h et l'après-midi de 13h30 à 17h sur rendez-vous.

Fermeture:

Le RAM est fermé 1 semaine à chaque petites vacances scolaires et 4 semaines en août

RAM LES LAPINOUS

Christine CHAMPAGNON
Route De Lyon - 69380 LOZANNE
06 18 30 90 68
rami.joujoubus@cc-pierresdorees.com

Permanences:

Le 1^{er} vendredi de chaque mois de 13h à 16h30.

Fermeture:

Le RAM est fermé une semaine à chaque période de vacances scolaires et durant l'été à compter du 15 juillet jusqu'en août.





RAMI JOUJOUBUS

Christine CHAMPAGNON CCBPD – Service Petite Enfance Route des Crêtes - 69480 ANSE 06 18 30 90 68 rami.joujoubus@hotmail.fr

Permanences:

Au Bois d'Oingt tous les lundis et mercredis de 14h à 17h.

Fermeture:

Le RAMI est fermé 1 semaine sur une partie des petites vacances scolaires et 4 semaines en août.

RAMI LES P'TITS DORÉS

Sophie NIEBORAK Place de la Poste - 69380 LES CHÈRES 06 78 49 65 56 s.nieborak@cc-pierresdorees.com

Permanences:

Le lundi de 13h45 à 16h, le mardi de 14h à 18h, le jeudi de 14h à 17h30, le vendredi de 14h à 17h30.

Fermeture:

Le RAM est fermé les mercredis et une partie des vacances scolaires: 1 semaine aux vacances de Toussaint, février, Pâques et Noël, et 4 semaines en juillet-août.

Aucun temps collectif n'est proposé pendant les vacances scolaires.





Principes

La distinction n'existe plus entre crèche et halte-garderie, on parle aujourd'hui de structures multi-accueil qui permettent un accueil régulier (crèche) ou occasionnel (halte-garderie). Dans les 2 cas, l'enfant est accueilli dans une structure collective ayant ses propres locaux et placée sous la responsabilité d'un professionnel de la petite enfance.

La participation financière des familles varie en fonction du revenu et du nombre d'enfants à charge. Ces établissements sont déclarés auprès des services départementaux de la Protection Maternelle & Infantile (PMI) et financés par la CCBPD en partenariat avec la CAF et la Mutuelle Sociale Agricole (MSA).

Le multi-accueil propose de l'accueil collectif régulier et/ou occasionnel d'enfants de 10 semaines à 3 ans.

Chaque établissement dispose d'un espace et de matériel adaptés à chaque tranche d'âge et à leur niveau de développement psychomoteur.

Ces structures proposent trois modes de garde :

- Les parents ont la possibilité d'amener leur enfant régulièrement en souscrivant un contrat d'accueil ou occasionnellement en fonction des places disponibles de la structure.
- L'accueil d'urgence, quant à lui, permet aux parents de faire face à un imprévu d'accueil.
- Ces enfants pourront également être accueillis sur des places d'accueil occasionnel, suivant les disponibilités.





Inscriptions

La pré-inscription s'effectue auprès de la Communauté de Communes. Les conditions d'admission des enfants dans l'établissement tiennent compte à la fois des besoins des familles et des contraintes de fonctionnement de la structure.

Chaque pré-inscription sera examinée par une **commission d'attribution** composée de :

- la Vice-présidente en charge de la Petite enfance,
- la coordinatrice de la Petite enfance de la CCBPD.
- la directrice de la crèche ou la directrice adjointe,
- des élus de la commune d'accueil de la structure.

Cette commission se réunira une fois par an (en mai) sauf pour les besoins occasionnels traités en cours d'année.

Une condition : que les familles confirment leur demande de pré-inscription par mail au plus tard le 15 avril. Dans l'entretemps, des réunions d'information avec les animatrices de relais d'assistantes maternelles seront organisées pour les familles.





Les demandes des familles seront appréciées par la commission au regard du lieu de résidence ou de travail des parents mais aussi en fonction d'un certain nombre d'autres priorités (familles monoparentales, situation professionnelle de la famille, jours et volume horaire demandés, date de pré-inscription, enfant porteur de handicap, enfant de la famille déjà présent dans l'établissement...).

N.B.: une période d'adaptation et d'accueil au sein de la structure est nécessaire pour l'enfant et ses parents, la période est à définir directement avec le responsable de la structure d'accueil.

SERVICE PETITE ENFANCE DE LA CCBPD

Sophie NIEBORAK
Route des Crêtes - 69480 ANSE
06 43 22 01 93
04 74 67 00 25 (en cas d'absence)
petiteenfance@
cc-pierresdorees.com

Liste des structures d'accueil collectif

MULTI-ACCUEIL LA CRÈCHE D'ANSE MULTI-ACCUEIL LES CHÉRUBINS

Brigitte BERTILLOT (directrice) 100. Rue Pasteur - 69480 ANSE 04 74 60 22 33

Ouverture:

du lundi au jeudi 7h45-18h15 et le vendredi 7h45-17h30

Fermetures:

août, 1 semaine à Noël, 1 semaine aux vacances de Pâques, le pont de l'Ascension.

MICRO-CRÈCHE LES FRIMOUSSES(*)

Carine SUTTER (directrice) Chemin des écoliers - 69380 ALIX 06 89 22 78 88

Ouverture:

7h30-18h30 du lundi au vendredi

Fermetures:

3 semaines en août, 1 semaine à Noël.

MICRO-CRÈCHE LES RIBAMBINS

Amandine RUYNAT (directrice) 69620 LE BOIS D'OINGT 04 72 54 32 77

Ouverture:

8h-18h30 du lundi au vendredi

Fermetures:

3 semaines en août, 1 semaine à Noël, 1 semaine aux vacances de Pâques, pont de l'Ascension, lundi de Pentecôte.

MULTI-ACCUEIL LA RIBAMBELLE

Michelle BELFORTE-BALSA (directrice) Route de Lozanne 69380 CHAZAY D'AZERGUES 04 72 54 72 70

Ouverture:

8h-18h du lundi au vendredi

Fermeture:

les vacances scolaires.

* structure sous gestion PAJE (Prestation d'Accueil du Jeune Enfant)

Séverine BETTIOL (directrice) Le clos du verger 69380 LES CHÈRES 04 81 09 09 24

Ouverture:

7h30-18h30 du lundi au vendredi

Fermeture:

4 semaines en août, 1 semaine à Noël, le pont de l'Ascension.

MULTI-ACCUEIL LE PETIT CHESSILLON

Marie-Line MICAUD (directrice) place de la Mairie - 69380 CHESSY 04 72 54 26 82

Ouverture (selon les sites):

7h30-18h ou 18h30 du lundi au vendredi (un site est fermé le mercredi)

Fermetures:

4 semaines en août, une semaine à Noël, certains sites sont fermés une partie des petites vacances scolaires.

MINI-CRÈCHE LES PETITS PATAPONTS

Stéphanie PLANE-DUMAS (directrice) Les Ponts-Tarrets - 69620 LEGNY 04 72 85 95 18

Ouverture:

7h30 à 18h30 du lundi au vendredi

Fermetures:

1 semaine à Noël, 4 semaines en août.



MULTI-ACCUEIL LA P'TITE LOCO

Nathalie MASSANES (directrice) 37, route de Saint Jean des vignes 69380 LOZANNE 04 72 54 37 36

Ouverture:

7h30-18h30 du lundi au vendredi

Fermetures:

4 semaines en août, 1 semaine à noël, 1 semaine en février ou à Pâques.

MULTI-ACCUEIL LES PETITS LUMOTINS

Agnès FRAYSSE (directrice) 354, rue du Stade - 69480 LUCENAY 04 37 55 06 85

Ouverture:

7h30-18h30 du lundi au vendredi.

Fermetures:

4 semaines en août, 1 semaine à Noël, 1 semaine aux vacances de février ou de Pâques.

MULTI-ACCUEIL LA P'TITE RIBAMBELLE

Amandine RUYNAT (directrice) Le Bourg - 69620 MOIRÉ 04 74 71 72 45

Ouverture:

8h-18h30 du lundi au vendredi

Fermetures:

3 semaines en août, 1 semaine à Noël, 1 semaine aux vacances de Pâques, pont de l'Ascension, lundi de Pentecôte.

MICRO-CRÈCHE MINI POUSSE

Guilhaine SELIN (directrice) Rue de l'église - 69480 MORANCÉ 04 78 47 59 63

Ouverture:

7h30-18h30 du lundi au vendredi

Fermetures:

4 semaines en août, 1 semaine à Noël, 1 semaine aux vacances de février ou de Pâques.



MULTI-ACCUEIL LES P'TITS GNOCS

Gaelle HUGUES (directrice) 42, chemin de Bethléem 69480 POMMIERS 04 74 62 87 38

Ouverture:

7h30-18h du lundi au vendredi

Fermetures:

4 semaines en août, 1 semaine à Noël, 1 semaine aux vacances de février ou de Pâques.

MICRO-CRÈCHE LES P'TITS SARMENTS

Amandine RUYNAT (directrice) Route du Beaujolais 69620 SAINT-VÉRAND 06 43 22 01 68

Ouverture:

7h30 à 18h30 du lundi au vendredi

Fermetures:

3 semaines en août, 1 semaine à Noël, 1 semaine aux vacances de Pâques.

La communauté de communes dispose également de 6 places dans le multi-accueil «LA VALLÉE DES P'TITS BOUCHONS» situé à LIERGUES.



La tarification

DANS UNE STRUCTURE COLLECTIVE:

Les tarifs appliqués dans les établissements dépendent des revenus des familles, du nombre d'enfants à charge du ménage et du temps de garde, en fonction des directives de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF).

Les ressources à prendre en compte sont celles retenues pour l'octroi des prestations familiales ou, à défaut, celles retenues en matière d'imposition :

- les revenus avant abattements;
- les pensions alimentaires reçues seront ajoutées aux ressources;
- les pensions alimentaires versées seront déduites;
- en cas d'absence de ressources, un forfait plancher est retenu;
- un plafond est également défini, il sera appliqué dans le cas où aucun justificatif de ressource n'est fourni;
- une majoration sera appliquée aux familles ne dépendant pas du régime général;





RAM/RAMI: UN SERVICE DE LA CCBPD

La fréquentation des RAM/RAMI (Relais d'Assistant(e)s Maternels(les)/Itinérant) est gratuite pour les assistant(e)s maternel(le)s de la CCBPD de même que les informations délivrées par les animatrices de relais lors des permanences.

LA GARDE AUPRÈS D'UN(E) ASSISTANT(E) MATERNEL(LE)

Pour connaître les aides que la CAF peut vous verser pour la garde d'un enfant par un(e) assistant(e) maternel(le), le site www.monenfant.fr vous propose un simulateur pour calculer le prix d'accueil d'un enfant. De même, les animatrices de relais pourront vous aider à estimer les coûts de ce mode de garde.



cabanabulle

Lieu d'Accueil Enfants Parents

Lieu de jeux et de rencontres pour les enfants de moins de 6 ans, lieu d'échange pour les parents. Animé par une professionnelle de la Petite enfance.

Espace d'accueil collectif pour l'enfant accompagné d'un parent au moins, il permet aux enfants et à leurs parents d'élargir leurs relations à d'autres, pour le plaisir d'être dans l'échange, la rencontre, l'expression en toute confidentialité de son vécu de parent.

Ouvert tous les samedis de 9h30 à 12h (sauf vacances scolaires).

Entrée libre sans inscription préalable.





CABANABULLE à l'Espace jeunes Route de Lyon, 69380 Lozanne Renseignements : Centre Social CAP Générations 04 72 54 48 76 www.capgenerations.org

Parentalité : l'accueil de CAP Générations

La parentalité à CAP Générations, centre social basé à Châtillon d'Azergues, permet d'aborder avec des professionnels les différents thèmes autour de la parentalité à l'aide de supports variés:

- des conférences/débats: ces rendez-vous sont animés par un professionnel dont le métier est en rapport avec le thème abordé; l'objectif est de répondre aux questions que se posent les parents quant à l'éducation de leurs enfants. À l'issue de chaque conférence, un temps d'échange et d'expression est proposé entre les participants et le professionnel,
- un atelier des parents: le groupe de parole est animé par une professionnelle de l'enfance. Chacune des rencontres est axée sur un thème spécifique, en rapport avec l'éducation (la place dans la fratrie, l'adolescence, l'autorité, les résultats scolaires, le sommeil...). Chacun peut faire part de ses doutes, ses questions, son expérience. Les échanges restent au sein du groupe,
- des ateliers manuels parents/enfants.



CENTRE SOCIAL CAP Générations Place de la poste 69380 Châtillon d'Azergues 04 72 54 48 76 www.capgenerations.org







Bulletin de pré-inscription et détails des plannings des RAM et RAMI à télécharger sur le site de la Communauté de Communes Beaujolais-Pierres Dorées

www.cc-pierresdorees.com

ou à retirer auprès des mairies et des relais d'assistantes maternelles.



TERRA DIIRI ICA



communauté de communes

Domaine des Communes 1277, Route des Crêtes | 69480 Anse Tél | 04 74 67 00 25 Fax | 04 74 67 00 71 contact@cc-pierresdorees.com www.cc-pierresdorees.com